

## NOTICE

### 1. Nom du médicament vétérinaire

Glucose B. Braun Vet Care 400 mg/ml solution pour perfusion pour bovins, chevaux, moutons, chèvres, porcins, chiens et chats

### 2. Composition

Chaque ml contient :

#### Substances actives :

Glucose 400,0 mg  
(équivalent à 440,0 mg de glucose monohydraté)

Apport calorique	1 600 kcal/l
Osmolarité théorique	2 220 mOsm/l
Acidité titrable (à pH 7,4)	<1,0 mmol/l
pH	3,5 - 5,5

Solution aqueuse limpide, incolore ou pratiquement incolore, exempte de particules visibles.

### 3. Espèces cibles

Bovin, cheval, mouton, chèvre, porcine, chien et chat

### 4. Indications d'utilisation

- Bovin, mouton et chèvre :
  - Syndromes métaboliques accompagnés d'une hypoglycémie (cétose, tétanie de transport).
  - Besoins énergétiques accrus en cas de : septicémie, endotoxémie, traumatisme.
- Porcin :
  - Besoins énergétiques accrus en cas de : septicémie, endotoxémie, traumatisme.
  - Hypoglycémie.
- Cheval, chien et chat :
  - Besoins énergétiques accrus en cas de : septicémie, endotoxémie, traumatisme.

De façon générale, le produit est utilisé pour l'apport d'énergie chez toutes les espèces animales cibles.

### 5. Contre-indications

Ne pas utiliser en cas de :

- Hémorragie intracrânienne ou intrarachidienne ;
- Diabète mellitus non traité ;
- Déshydratation hypotonique ;
- Déplétion électrolytique ;
- Anurie ;
- Œdèmes périphériques ;
- Maladie d'Addison (insuffisance surrénalienne primaire) chez les petits animaux ;
- Hémoperfusion.

## 6. Mises en garde particulières

### Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :

Le glucose sanguin et urinaire et l'équilibre hydro-électrolytique doivent être régulièrement contrôlés.

À dose élevée, des compléments de potassium et de phosphate doivent être administrés selon les besoins.

### Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

Manipulez le médicament conformément aux règles en vigueur pour l'utilisation des produits injectables et prenez des précautions extrêmes afin d'éviter toute auto-injection accidentelle.

En cas d'auto-injection accidentelle, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

### Gestation et lactation :

L'innocuité du médicament vétérinaire n'a pas été établie en cas de gestation ni de lactation.

L'utilisation ne doit se faire qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque établie par le vétérinaire responsable.

### Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions :

Des incompatibilités avec certains antibiotiques (bêta-lactamines, tétracyclines, sulfadiazine sodique, par exemple) et avec l'héparine sont connues.

### Surdosage :

L'administration de glucose en quantité excessive peut entraîner une hyperglycémie, une glycosurie et une polyurie.

### Incompatibilités majeures :

En l'absence d'études de compatibilité, ce médicament vétérinaire ne doit pas être mélangé avec d'autres médicaments vétérinaires.

Le médicament est incompatible avec l'édétate de calcium-disodium, le diphosphate d'histamine, la warfarine sodique et le thiopental sodique.

Les solutions de glucose ne doivent pas être administrées à l'aide du même matériel de perfusion, simultanément, avant ou après l'administration de sang, en raison du risque de pseudo-agglutination.

## 7. Effets indésirables

Bovin, cheval, mouton, chèvre, porc, chien et chat :

<p>Très rare (<math>&lt; 1</math> animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés) :</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hyperglycémie, glycosurie ;</li> <li>• Trouble électrolytique (hypokaliémie, hypomagnésémie ou hypophosphatémie) ;</li> <li>• Phlébite<sup>1,2,3</sup>, caillot sanguin<sup>1</sup> ;</li> <li>• Infection au site d'injection<sup>2,3</sup>, douleur au site d'injection<sup>2,3</sup>, thrombose<sup>2</sup> ;</li> <li>• Déséquilibres hydriques (hypervolémie).</li> </ul>
--	---

<sup>1</sup> Au site d'injection, peut être provoqué(e) par l'administration intraveineuse rapide de solutions hypertoniques (30 à 50 %) en cas d'urgence.

<sup>2</sup> En raison de l'emploi d'une technique de perfusion incorrecte, une extravasation peut survenir.

<sup>3</sup> Peut se propager à partir du site d'injection.

Si des effets indésirables surviennent, la perfusion doit être interrompue.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou à son représentant local en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification.

[www.notifieruneffetindesirable-animaux.be/](http://www.notifieruneffetindesirable-animaux.be/) ou mail: [adversedrugreactions\\_vet@fagg-afmps.be](mailto:adversedrugreactions_vet@fagg-afmps.be)

## 8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Voie intraveineuse.

Administrez le médicament lentement par perfusion intraveineuse, sans dépasser un débit de perfusion de 0,5 ml/kg de poids corporel/h.

- Bovin et cheval : 200-400 g de glucose (équivalent à 500-1 000 ml de médicament vétérinaire/animal) toutes les 24 h.
- Mouton, chèvre et porc : 50-100 g de glucose (équivalent à 125-250 ml de médicament vétérinaire/animal) toutes les 24 h.  
Hypoglycémie du porcelet : 0,75 g de glucose (équivalent à 1,87 ml de médicament vétérinaire/animal) toutes les 4-6 h.
- Chien et chat : 5-25 g de glucose (équivalent à 12,5-62,5 ml de médicament vétérinaire/animal) toutes les 24 h.

Les doses doivent être administrées en fonction du poids de l'animal et de l'apport énergétique souhaité, réparties sur plusieurs perfusions quotidiennes.

Afin de garantir une posologie appropriée, le poids corporel doit être déterminé aussi précisément que possible.

## 9. Indications nécessaires à une administration correcte

Les règles d'asepsie doivent être respectées tout au long de l'administration.

- Le produit ne doit pas être administré par voie sous-cutanée.
- Les liquides IV doivent être réchauffés jusqu'à la température du corps avant administration.
- À usage unique exclusivement.
- Ne pas utiliser si la solution n'est pas limpide, exempte de particules visibles ou si le flacon est endommagé.

## 10. Temps d'attente

Bovin, cheval, mouton, chèvre et porc :  
Viande et abats : Zéro jour.

Bovin, cheval, mouton et chèvre :  
Lait : Zéro heure.

## 11. Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Conserver le flacon dans l'emballage extérieur de façon à le protéger de la lumière.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur l'étiquette après Exp. La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : à utiliser immédiatement.

## 12. Précautions particulières d'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

## 13. Classification des médicaments vétérinaires

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

## 14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations

BE-V468755

### Présentations :

Boîte en carton contenant 10 flacons en PEBD de 500 ml

Boîte en carton contenant 10 flacons en PEBD de 1 000 ml

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

## 15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois

Juin 2026

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

## 16. Coordonnées

### Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :

B.	Braun	Melsungen	AG
Carl-Braun		Straße	1
34212			Melsungen
Allemagne			

### Fabricant responsable de la libération des lots :

B. Braun Medical SA  
Ctra. de Terrassa, 121  
08191 Rubí (Barcelone)  
Espagne

Représentants locaux et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

Alivira NV/SA ☐

Kolonel Begaultlaan 1A ☐

3012 Leuven ☐

Belgique

Tél: ☐+3216841979